

partie basse de ma paroisse, du côté du cap Fourchu, où un autre feu a tout détruit devant lui, comme parmi nous. Mes paroissiens, ainsi déstitués et ruinés, se jettent aux pieds de Votre Grandeur pour implorer votre secours, afin que par votre intercession, nous puissions obtenir des bons et riches Canadiens quelque assistance pécuniaire, pour nous aider à bâtir notre église et notre presbytère. (1)

Les Canadiens répondirent généreusement à l'appel de leurs frères malheureux, et quelques années après le désastre était réparé.

L'abbé Sigogne ne s'occupait pas seulement de promouvoir les intérêts spirituels de son peuple, il sut utiliser l'amitié d'un protestant éclairé, M. Haliburton, député du comté de Clare, pour faire révoquer la loi inique qui rendait tout catholique inhabile aux emplois publics. A sa demande, le député du comté de Clare fit voter à l'unanimité, par la législature de la Nouvelle-Ecosse, l'abolition du serment du *test*, et prononça à cette occasion un magnifique éloge des catholiques et du peuple acadien.

—“ On a dit, s'écria-t-il dans le cours de sa harangue, que les catholiques étaient les ennemis de la liberté; mais cela, comme tant d'autres accusations portées contre eux, est entièrement faux! Qui a créé la Grande Charte? Qui a établi les juges, les procès par jurés, les magistrats, les shérifs, etc.? Ce sont les catholiques. C'est à ce peuple calomnié que nous devons tout ce dont nous sommes fiers. N'ont-ils pas été braves et loyaux? Demandez aux collines verdoyantes de Chryster's Farm, demandez à Chateauguay, demandez aux coteaux de Queenstown. Ils vous diront qu'ils couvrent la valeur catholique et la loyauté catholique, les cendres des héros tombés pour la cause de la patrie”.....

M. Haliburton fit ensuite le récit de la dispersion des Acadiens; puis, en qualité de représentant des descendants de ce peuple, il demanda aux députés l'abolition du serment du *test*, non pas comme une

fauteur, mais comme un acte de justice.

Après avoir fait tomber la dernière chaîne des Acadiens, l'abbé Sigogne vécut encore dix sept ans, qu'il employa à affermir son peuple dans les voies de la justice et de la charité.

Il s'éteignit de vieillesse en 1844, à l'âge de 85 ans, emportant avec les regrets, l'estime et l'admiration de ceux qu'il avait ressuscités à une vie nouvelle. Ses restes reposent dans le cimetière de Sainte-Marie. Une simple table de marbre, couchée horizontalement sur le sol, et entourée d'un grillage en fer, indique l'endroit où se trouve cette tombe, en attendant que la reconnaissance de ceux pour qui il a travaillé pendant près d'un demi-siècle, y élève un monument digne de ce héros apostolique.

N'ayant jamais cherché que la gloire de Dieu et le salut des âmes—cette gloire qui ne passe pas,—Dieu lui a donné par surcroît de voir sa mémoire bénie et exaltée par les descendants de ceux qu'il a évangélisés.

—o—

Itinéraire de la Visite Pastorale de 188*

1.—Ste Pétronille.....	28, 29	Mai
2.—S Pierre.....	29, 30	
3.—Ste Famille.....	30, 31	
4.—S. François.....	31, 1	
5.—S. Jean.....	1, 2	Jun
6.—S Laurent.....	2, 3	
7.—S. Oné-ime.....	4, 5	
8.—S. Pacôme.....	5, 6	
9.—N. D du M. Carmel.....	6, 7	
10.—S. Pascal et S. Bruno.....	7, 8, 9	
11.—Ste Hélène.....	9, 10	
12.—S. Alexandre.....	10, 11	
13.—S. Eleuthère.....	11, 12	
14.—S. Antonin ..	13, 14	
15.—Rivière du Loup.....	14, 15, 16	
16.—N. D. du Portage.....	16, 17	
17.—S. André.....	17, 18	
18.—Kamouraska.....	18, 19	
19.—S. Denis.....	19, 20	
20.—S. Philippe.....	20, 21	
21.—Rivière Ouelle.....	21, 22	
22.—Ste Anne de la Pocatière....	25, 26, 27	
23.—S. Roch.....	27, 28	
24.—Ste Louise.....	28, 29	
25.—Ste Perpétue.....	29, 30	
26.—S. Pamphile.....	30, 1	

(1) Lettre de l'abbé Sigogne, 14 octobre 1820.